

Mot du Maire

Madame, Monsieur,

Chers administrés,

Tout d'abord, je tiens à remercier chaleureusement, une nouvelle fois, nos électeurs, les Breilloises et Breillois qui nous ont accordé leur confiance aux dernières élections municipales.

En cette période inédite pour bon nombre d'entre nous, il me paraissait utile, voir indispensable de communiquer avec vous.

Nous avons dû réapprendre à vivre autrement en famille, aucun déplacement, une vie sociale réduite...

Pour nos enfants, il en est de même, aussi, je tiens à saluer l'équipe enseignante du Breil sur Mérisse qui a assuré la continuité pédagogique.

Et à remercier nos commerçants qui se sont adaptés à la situation tel que La Presse, notre boulanger et notre épicier qui ont produit des quantités plus adéquates pour vous satisfaire.

De plus, il est important de souligner et de remercier également notre pharmacie qui a mis les bouchées doubles pour vous satisfaire, ainsi que nos médecins, nos infirmiers, nos personnes du domaine médical et les aides à domicile pour maintenir leurs accueils et leurs services dans un seul but être à votre écoute, vous soutenir, vous orienter, pendant cette période difficile à vivre.

En cet instant, j'ai évidemment une pensée pour tous les autres commerces et activités artisanales sur notre commune qui ont dû subitement fermer leurs portes.

Nous tenons à leur adresser tout notre soutien et nous vous invitons à reprendre contact avec eux car c'est de vous que dépend leur avenir. Nous souhaitons que ceux qui n'ont pas encore repris leur activité puisse le faire rapidement.

Nous remercions également du fond du cœur tous les bénévoles de la commune et de l'extérieur qui nous ont confectionné des masques bénévolement. Ces masques ont été mis à disposition des personnes les plus vulnérables.

Nous devons également penser à nos aînés qui sont isolés chez eux.

Plus que jamais, nous devons veiller sur nos voisins.

C'est pourquoi des élus appellent régulièrement nos aînés pour prendre de leurs nouvelles et relayer les informations dont ils ont besoin. Si toutefois vous-même vous remarquez de votre côté, parmi vos voisins, une personne dans le besoin, n'hésitez pas à nous le faire savoir au 0243898313.

Nous souhaitons que les activités des associations puissent reprendre dès la rentrée de septembre. Concernant celles de la commune comme la fête de la musique et les festivités du 13 juillet, elles ont été annulées et reportées en 2021.

Personne n'était préparé à cette crise sanitaire, cependant mon équipe a su être réactive. Nous nous sommes adaptés à la situation et avons été présents auprès des plus fragiles. Nous tenons à remercier tous nos personnels techniques, administratifs, les ATSEMS, l'Association de la cantine qui malgré un temps de présence réduit ont toujours répondu à nos demandes afin d'assurer le service minimum auprès de nos administrés et de nos enfants.

Aujourd'hui, nous devons nous tourner vers l'avenir. C'est avec gravité et réalisme que nous mesurons la responsabilité qui nous est confiée. Dans les semaines et les mois qui viennent, il faudra répondre à la crise économique et sociale.

Pour les nombreuses personnes connectées, je vous invite à consulter régulièrement le site internet de la commune [www.lebreil-surmerize.fr](http://www.lebreil-surmerize.fr) et abonnez-vous à la newsletter.

Pour finir, Mesdames et Messieurs, les élus du Conseil Municipal et moi-même vous souhaitent de bonnes vacances.

Comme vous pouvez le constater, nous sommes déjà dans l'action !

A très bientôt et surtout restez prudent, ne relâchez rien, respectez les gestes barrières et portez votre masque là où c'est nécessaire car le virus circule toujours même chez nous et nous devons tout faire pour éviter la deuxième vague. Ce message s'adresse aux personnes les plus vulnérables mais également aux actifs ainsi qu'à nos JEUNES ADOS car personne n'est à l'abri d'une contamination.

Le rassemblement de plus de 10 personnes sur un espace public est toujours interdit.

Votre Maire

Jean-Paul HUBERT